

Conseils communaux

Séance du 03 avril 2012

À l'unanimité décide d'octroyer une part contributive de 60 € à l'ASBL Contrat de rivière pour la Lesse pour couvrir ses frais de fonctionnement.

À l'unanimité décide d'accorder une aide financière de 3.720 € pour l'année 2012 à l'Asbl Contrat de rivière Ourthe pour couvrir ses frais de fonctionnement.

À l'unanimité décide d'accorder une subvention annuelle de 5000 € au Centre de Documentation de l'Ourthe moyenne pour l'année 2012, subvention destinée au fonctionnement du centre.

À l'unanimité décide d'accorder une subvention annuelle de 6197 € à « Culture en Ourthe Salm » pour l'année 2012. Subvention destinée au fonctionnement de l'organisation.

À l'unanimité marque son accord sur la participation financière de la commune de Rendeux à hauteur de 1000 € dans le cadre du projet Télévie du 25 mars 2012.

À l'unanimité décide de souscrire 1927 parts sociales de 25 € dans le cadre du SWE.

À l'unanimité décide d'acquérir 2 containers pour les services de l'administration communale.

À l'unanimité décide de solliciter l'autorisation de déclasser et de vendre 1 excédent de voirie de

1a60ca situé devant la parcelle cadastrée section A n°232 L pour un montant de 5000 €.

À l'unanimité décide d'acquérir 2 parcelles forestières cadastrées section A n° 345A et 345G d'une superficie de 22a et 8a10ca pour un prix de 2980 €.

À l'unanimité décide d'acquérir la parcelle cadastrée section A n° 290D/2 de 432 m² au prix de 15 € le m² + les frais de remploi dans le cadre de la reconstruction de la chapelle Sainte-Odile à Hamoul.

À l'unanimité décide de créer une nouvelle rue à Chéoux et de proposer une nouvelle dénomination « Le Gros Chêne ».

À l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 250 € aux sportifs mis à l'honneur dans le cadre du mérite sportif.

À l'unanimité examine et approuve la demande de liquidation des subsides pour les travaux forestiers : Devis B2196 - B2197 et B2198.

À l'unanimité décide d'acquérir un tracteur et un porte containers pour le service des travaux.

À l'unanimité décide d'approuver le dossier d'attribution des travaux de transformation de l'ancienne gendarmerie de Rendeux (2e phase - La Famennoise) au montant de

94.607,49 € HTVA.

À l'unanimité examine et approuve la décision de modification de la CCATM.

À l'unanimité décide d'approuver la proposition du programme clé de l'ATL Accueil Temps Libre.

À l'unanimité décide d'adhérer à la convention « contact center » pour l'information de la population en situation d'urgence.

Huis-clos

À l'unanimité examine et approuve la décision de placer en disponibilité de plein droit Madame Chantal Antoine, institutrice maternelle pour raison de santé.

À l'unanimité décide d'accepter la démission de Madame Laurence Mottet de ses fonctions de Maître d'éducation physique à concurrence de 20/24e avec effet au 01/01/2012.

À l'unanimité décide de nommer à titre définitif à l'école communale de Rendeux à la date du 1er mai 2012, Madame Sabrina Frère en qualité de Maître de seconde langue à raison de 2 périodes/semaine.

À l'unanimité ratifie la délibération du Collège du 17/02/2012 désignant Madame Jule Martin, Maître de natation pour 15 périodes à répartir durant l'année 2011-2012.